



Le patron de la police fait le point sur ce traitement inhumain et dégradant

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DELEGATION GENERALE A LA SURETE NATIONALE

CABINET DU DELEGUE GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

PRESIDENCY OF THE REPUBLIC

GENERAL DELEGATION FOR NATIONAL SECURITY

THE CABINET OF THE DELEGATE GENERAL

COMMUNIQUE DE PRESSE

MARDI LE 21 SEPTEMBRE 2021 PAR COMMUNIQUE DE PRESSE ADRESSÉ À L'OPINION PUBLIQUE NATIONALE, LE DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL À LA SÛRETÉ NATIONALE A CONFIRMÉ LE TRAITEMENT INHUMAIN INFLIGÉ AU CITOYEN CAMEROUNAIS TCHOUMI CYRILLE SUSPECTÉ DANS UNE AFFAIRE DE VOL AVEC EFFRACTION COMMIS DANS LA NUIT DU 15 AU 16 SEPTEMBRE 2021, PAR DES FONCTIONNAIRES DE POLICE DU COMMISSARIAT DE SÉCURITÉ PUBLIQUE DU 18^{ÈME} DE LA CAPITALE.

CE COMMUNIQUE A PRECISÉ QUE LES POLICIERS INDEXÉS ETAIENT DÉJÀ IDENTIFIÉS ET QU'ILS ALLAIENT RÉPONDRE DE LEURS ACTES DEVANT LES INSTANCES JUDICIAIRES ET DISCIPLINAIRES COMPÉTENTES.

AU TERME DE L'ENQUÊTE DILIGENTÉE, LA RESPONSABILITÉ PERSONNELLE DE CHACUN DES FONCTIONNAIRES DE POLICE CI-APRÈS A ÉTÉ ÉTABLIE :

- 1)-L'OFFICIER DE POLICE DE 1^{ER} GRADE AROH ANDRÉ ANATOLE,
- 2)-L'INSPECTEUR DE POLICE DE 2^{ÈME} GRADE KWEYO DAVID,
- 3)-LE GARDIEN DE LA PAIX PRINCIPAL KOLWE PATRICK,
- 4)-LA GARDIENNE DE LA PAIX DE 2^{ÈME} GRADE NGO KOUYA MARGUERITE,
- 5)-LE GARDIEN DE LA PAIX DE 1^{ER} GRADE NDJEA FOALENG JEAN MARIE.

ILS ONT DONC ÉTÉ DÉFÉRÉS CE VENDREDI 24 SEPTEMBRE 2021 À 09 HEURES AU PARQUET D'INSTANCE DU CENTRE ADMINISTRATIF DE YAOUNDÉ, EN MÊME TEMPS QUE LE NOMMÉ KAMGA WILLIAM, AUTEUR DE LA VIDÉO, PLAIGNANT DANS LE VOL, OBJET DE L'INTERVENTION, ET ACTIF DANS L'ACTION INCRIMINÉE.

LE DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL À LA SÛRETÉ NATIONALE TIENT À RAPPELER À L'AIMABLE ATTENTION DE TOUS QUE DEPUIS PLUS D'UNE DÉCENNIE, EN EXÉCUTION DES TRÈS HAUTES DIRECTIVES DU CHEF DE L'ÉTAT, SON EXCELLENCE PAUL BIYA, CHEF SUPRÊME DES FORCES DE POLICE, LA SÛRETÉ NATIONALE S'EST ENGAGÉE SUR LA VOIE DU PROFESSIONNALISME, DE SA MODERNISATION, DU CHANGEMENT DE MENTALITÉ ET DE MORALITÉ. LES MESURES APPLIQUÉES À L'OCCASION DES FAITS EN COURS NE SONT QUE LA CONTINUITÉ DE L'ACTION PERMANENTE EN MARCHÉ POUR UNE POLICE CITOYENNE, VÉRITABLEMENT AU SERVICE DE TOUS ET DE CHACUN, CAR L'ACTE QUOTIDIEN DU POLICIER NE DOIT TENDRE AUJOURD'HUI QUE VERS LE BIEN-ÊTRE DU CITOYEN.

LES POPULATIONS SE DOIVENT, PAR CONSÉQUENT ET EN RETOUR, DE RESPECTER LA POLICE ET COLLABORER AVEC ELLE. C'EST POURQUOI LE NUMÉRO VERT « 1500 » FONCTIONNANT, SUR APPEL GRATUIT, 24H/24H, EST À LEUR DISPOSITION POUR TOUTES LES DÉNONCIATIONS ET INFORMATIONS UTILES. /-

YAOUNDÉ, LE 24 SEPT 2021

LE DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL À LA SÛRETÉ NATIONALE



Martin MBARGA NGUELE -